

Dossier Amiante Avant Travaux - Page 1/22 N° de dossier : 860137



RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT TRAVAUX

Norme NF X46-020 (12/2008) & Code de la santé Publique, articles R1334-14 à 29 (abrogeant le décret 96-97 du 07 février 96) - Programme de repérage de la liste C du décret 2011-629 du 03 juin 2011

Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage



Bien expertisé

2 SQUARE DE LORIENT ESC DA 13LDA0801 (13LDA0801) 77000 MELUN



Résultat du repérage
Détail en page 5

Etat : EP AC1 AC2 N=1 N=2 N=3

Nombre : 0 0 0 0 0 0

Important: Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

SYNTHESE DES CONCLUSIONS GENERALES DU REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (RESULTATS DETAILLES EN PAGE 5):

ABSENCE

Pièces non visitées : voir Page 5

Des investigations complémentaires devront être réalisées sur ces éléments non inspectés afin de compléter le repérage.

CE RAPPORT NE PEUT ETRE REPRODUIT QUE DANS SON INTEGRALITE ET AVEC L'AUTORISATION D'ALLO DIAGNOSTIC

ALLODIAGNOSTIC ILE-DE-FRANCE EST

Capital : 6 990 495€ RCS : 50503704400029 123, ZI Courbuisson 77920 SAMOIS SUR SEINE



Diagnostic effectué par :

Frederic SAGET CPDI 3492

ASSURANCE RC PROFESSIONNELLE:

AXA n° 3912280604



Diagnostiqueur certifié par un organisme accrédité COFRAC
Certification n° CPDI 3492
Décernée par I.Cert

Vérifiez vous-même sur Internet la certification de notre diagnostiqueur !

Coordonnées: www.icert.fi

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par I.Cert. N° de certification CPDI 3492 délivré le 29/06/2015 et expirant le 28/06/2020.

Edité à SAMOIS SUR SEINE, le 18/04/2017



Par: Frederic SAGET







Dossier Amiante Avant Travaux - Page 2/22 N° de dossier : 860137



SOMMAIRE

1.QUELS SONT LES INTERVENANTS SUR CETTE EXPERTISE ?	2
2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS	3
3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS	3
4. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	∠
5. CONCLUSIONS DU REPERAGE	5
6. CROQUIS DE REPERAGE	6
3. ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS	9
9. RAPPORTS D'ANALYSES	9
10. PROGRAMME DE REPERAGE DE LA NORME NF X 46-020	15
11. CONSIGNES GENERALES DE SECURITE	19
12 ANNEXES / ATTESTATION D'ASSURANCE /CERTIFICATIONS	22

1.QUELS SONT LES INTERVENANTS SUR CETTE EXPERTISE?

Propriétaire Société OPH 77

10 AVENUE CHARLES PEGUY

77000 MELUN

Donneur d'ordre OPH 77 - Agence Melun Val de Seine En qualité de Autre

77000 MELUN

<u>Diagnostiqueur</u> Frederic SAGET

Certifié par I.Cert \mathbb{N}° de certification CPDI 3492 Date d'obtention de la certification 29/06/2015

Accompagnateur (le cas échéant) Sur place avec locataire

Compagnie d'assurance AXA

 N° de police
 3912280604

 Date de validité
 31/12/2017

Laboratoire d'analyse (le cas échéant)

Nom Institut technique des gaz et de l'air (ITGA)
Adresse Parc d'affaires - Espace Performances - Bât K

35768 SAINT-GREGOIRE

Expertise demandé le 2017-03-22 16:46:40

Visite effectuée le 03/04/2017

Références cadastrales :

Numéro de lot : Etage 8 ETAGE; Porte 1 Lot numéro 13LDA0801,

 Numéro de mission :
 860137

 Référence client :
 2017/6016

 Visite effectuée le :
 03/04/2017

Nota : Pour la réalisation de cette expertise, la société Allodiagnostic n'a fait appel à aucun sous-traitant (sauf pour l'analyse des échantillons traités par un laboratoire indépendant, le cas échéant).





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 3/22 N° de dossier : 860137



2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Tableau des documents en lien avec cette expertise

Documents demandés	Documents remis
Plan/Croquis du bâtiment	Non
Autre documents relatif à la construction (permis de construire, historique des travaux, etc.)	Non
Document relatif au projet de travaux (projet, APS, APD, DCE, etc.)	Non
Rapport de repérage antérieur	Non

Observations:

Néant

3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS

Locaux ou parties de locaux concernés par les travaux :

8e étage : séchoir, chambre

Descriptif des travaux :

Remise en peinture du séchoir et de la chambre.

Important :

Dans le cadre de cette mission, le donneur d'ordre doit communiquer à Allo Diagnostic un état descriptif exhaustif écrit des travaux projetés que nous avons décrit ci-dessus.

Si le descriptif ci-dessus venait à être manquant ou incomplet, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre. En effet ce rapport ne porte que sur la liste des locaux ou parties de locaux décrit ci-dessus exclusivement, tout autre local ou partie de local devra être considéré comme non visité et ne faisant pas partie du repérage.

Si des travaux supplémentaires au descriptif ci-dessus devaient être réalisés, des investigations complémentaires seraient à prévoir afin de compléter le présent repérage.





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 4/22 N° de dossier : 860137



4. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Programme de repérage :

Le programme de repérage (Cf. annexe 4) de la mission décrite en tête du présent rapport est exhaustif et nécessite des sondages destructifs et/ou des démontages particuliers, de manière à suivre rigoureusement le programme de repérage de la liste C du décret du 3 juin 2011 et de l'annexe A de la norme NF X 46-020 de décembre 2008.

Ne font pas partie du repérage :

- Les machineries en place (ascenseur / ventilation)
- Les locaux « Poste de Transformation » (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux ou parties de locaux n'ayant pu être inspectés et listés dans le tableau page précédente
- Les ouvrages et réseaux enterré

Sondages:

Tous nos sondages ont été réalisés en suivant scrupuleusement le programme de repérage de l'annexe A de la norme NF X 46-020.

Chaque sondage est décrit dans la section 6 « *Description des investigations réalisées »*. Ils sont réalisés en partant de la surface du support jusqu'à l'élément structurel du bâtiment.

En respect de l'Annexe B de la norme NF X 46-020, les prélèvements réalisés dans le cadre du présent repérage concernent tout ou partie de l'épaisseur des matériaux. Conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, tous les prélèvements sont localisés sur les croquis / plans disponibles en annexe du présent rapport.

Les mesures de prévention collective, le choix des équipements de protection individuelle et du matériel à utiliser sont issus de l'évaluation des risques réalisée préalablement à l'intervention, selon le mode opératoire d'Allodiagnostic dans lequel est détaillée la méthodologie de prélèvements.



Ecart, adjonction ou suppression par rapport à la norme NF X 46-020 :

Information relative aux conditions spécifiques du repérage, telles que les conditions d'inaccessibilité, l'impossibilité de réaliser un prélèvement destructif, etc. :

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	X	-	-
Bâtiment vide d'occupants		X	
Bâtiment vide de mobilier		Х	
Les équipements et installations étaient en services	X		
Les équipements et installations étaient alimentés	X		
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 5/22 N° de dossier : 860137



5. CONCLUSIONS DU REPERAGE

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, lorsqu'il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante, la nature de ces matériaux et produits ainsi que leur localisation sont décrites ci-après.

Dans le cas ou des matériaux contenant de l'amiante ont été repérés, il convient de confier le désamiantage à une entreprise certifiée. Le repérage est conforme à la règlementation dans le cadre de cette mission. Toutefois, il n'est jamais possible d'être parfaitement exhaustif, dans la mesure où un sondage n'est représentatif qu'à l'endroit précis du support investigué. Il convient donc de rester toujours très vigilent lors des travaux quant à l'éventuelle mise à jour de matériaux suspects ce qui nécessitera un repérage complémentaire.

Tableau 1 – Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation
Néant	-		

MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES:

Important: Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

FLOCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)

N=1 : Contrôle triennal de l'état de conservation

N=2 : Effectuer des mesures d'empoussièrement de l'air

N=3 : Effectuer des travaux de retrait ou de confinement sous 36 mois

(Voir fiche(s) d'évaluation ci-après)

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)

EP: Surveiller l'évolution de l'état de conservation.

AC1: Recouvrir le matériau d'une couche de protection.

AC2: Supprimer ou remplacer le composant.

<u>Liste des locaux</u>, parties de locaux, composants ou parties de composants n'ayant pas pu être inspecté(s) dans le cadre d'un repérage réglementaire :

Localisation	Parties du local	Raison	
Néant	-		





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 6/22 N° de dossier : 860137



6. CROQUIS DE REPERAGE

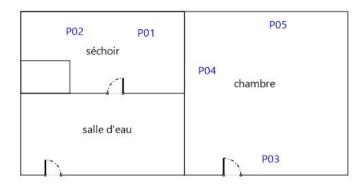
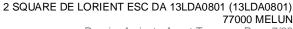


Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : ALLODIAGNOSTIC, auteur : Frederic SAGET Dossier n° 860137 du

Adresse du bien : 2 SQUARE DE LORIENT ESC DA 13LDA0801 (13LDA0801) 77000 MELUN

Légende							
//////// Surfa	ace de matériaux amiantés	N° prélèvement	Matériaux prélevés – négatif				
Linéa	aire de matériaux amiantés	A N° prélèvement (matériaux-état)	Matériaux prélevés – positif				





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 7/22 N° de dossier : 860137





7.DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, lorsqu'il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante. La nature de ces matériaux et produits ainsi que leur localisation sont décrites ci-après.

7.1 Liste des pièces visitées :

8e étage : séchoir, chambre

7.2 Immeuble ou parties d'immeuble non visitées et justification :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

7.3 Descriptions des investigations réalisées :

Legende: «! - matériaux indissociables* » l'échantillon multicouche a été envoyée au laboratoire avec une demande d'analyse sur chaque couche séparément. Cependant, le laboratoire n'ayant pas réussi à distinguer chacune d'entre-elle, le retour de l'analyse a été généralisé à l'ensemble de l'échantillon. Des investigations complémentaires pourront être réalisées sur simple demande.

	Niveau : 8e étage Pièce : séchoir					
Zone	N°Sondage	Matériaux constitutifs	Prélèvement	Etat de conservation	N° de Prélèvement	Photo
Mur E	0001	Substrat : béton+platre - Revêtement : Peinture	oui	Absence	FSA0001-030417- 860137	
Mur A,B,C,D, F	0002	Substrat : béton+platre - Revêtement : Peinture	sondage et extension de la zone homogène du prélèvement n°FSA0001-030417- 860137	Absence	FSA0001-030417- 860137	idem photo analyse FSA0001-030417- 860137
Plafond	0003	Substrat : béton+platre - Revêtement : Peinture	oui	Absence	FSA0002-030417- 860137	

	Niveau : 8e étage Pièce : chambre					
Zone	N°Sondage	Matériaux constitutifs	Prélèvement	Etat de conservation	N° de Prélèvement	Photo
Mur A	0004	Substrat : platre - Revêtement : Tapisserie	oui	Absence	FSA0003-030417- 860137	
Mur B	0005	Substrat : béton+platre - Revêtement : Tapisserie	oui	Absence	FSA0004-030417- 860137	
Mur C,D	0006	Substrat : béton+platre - Revêtement : Tapisserie	sondage et extension de la zone homogène du prélèvement n°FSA0004-030417- 860137	Absence	FSA0004-030417- 860137	idem photo analyse FSA0004-030417- 860137





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 8/22 N° de dossier : **860137**



Plafond	0007	Substrat : béton+platre - Revêtement : Peinture	oui	Absence	FSA0005-030417- 860137	
---------	------	--	-----	---------	---------------------------	--



Dossier Amiante Avant Travaux - Page 9/22 N° de dossier : 860137



8.ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS

<u>Important</u>: Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des autres matériaux ou produit de la liste B Aucune évaluation n'a été réalisée

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des autres matériaux ou produit de la liste C Aucune évaluation n'a été réalisée

9. RAPPORTS D'ANALYSES (page suivante)





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 10/22 N° de dossier : 860137





Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél : 02.99.35.41.41 Fax : 02.23.22.52.27 www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT141704-15495 EN DATE DU 11/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

ALLO DIAGNOSTIC M. FREDERIC SAGET PARC ST FIACRE 53200 CHATEAU-GONTIER Prélèvement :

Commande ITGA: IT1417-13130 Echantillon ITGA: IT141704-15495 Reçu au laboratoire le: 06/04/2017

Réf. Client :

Commande	860137_2017_04_03_2220_4059
Dossier client	860137
Echantillon	FSA0001-030417 - Substrat : beton+platre - Revetement : Peinture - 8e etage - sechoir
Description ITGA	Matériau gris en vrac / Peintures multiples en vrac

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META): broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
•	Matériau gris en vrac non séparable + peintures multiples en vrac non séparable	META le 11/04/2017	Amiante non détecté	3777	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 11/22 N° de dossier : 860137





Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél : 02.99.35.41.41 Fax : 02.23.22.52.27 www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT141704-15496 EN DATE DU 11/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

ALLO DIAGNOSTIC M. FREDERIC SAGET PARC ST FIACRE 53200 CHATEAU-GONTIER Prélèvement:

Commande ITGA: IT1417-13130 Echantillon ITGA: IT141704-15496 Reçu au laboratoire le: 06/04/2017

Réf. Client :

Commande 860137_2017_04_03_2220_4059	
Dossier client	860137
Echantillon	FSA0002-030417 - Substrat : beton+platre - Revetement : Peinture - 8e etage - sechoir
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples en vrac avec poussières

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META): broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
•	Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples en vrac avec poussières non séparable	META le 11/04/2017	Amiante non détecté	3555	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste

VI

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 12/22 $\,$ $\,$ N $^{\circ}$ de dossier : 860137





Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél : 02.99.35.41.41 Fax : 02.23.22.52.27 www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT141704-15497 EN DATE DU 11/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

ALLO DIAGNOSTIC M. FREDERIC SAGET PARC ST FIACRE 53200 CHATEAU-GONTIER

Prélèvement:

Commande |TGA : |T1417-13130 Echantillon |TGA : |T141704-15497 Reçu au laboratoire le : 06/04/2017

Réf. Client :

Commande	mmande 860137_2017_04_03_2220_4059	
Dossier client	860137	
Echantillon	FSA0003-030417 - Substrat : platre - Revetement : Tapisserie - 8e etage - chambre	
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples en vrac / Papier peint	

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META): broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée		Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
•	Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples en vrac non séparable + papier peint non séparable	META le 11/04/2017	Amiante non détecté	,	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 13/22 N° de dossier : 860137





Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél : 02.99.35.41.41 Fax : 02.23.22.52.27 www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT141704-15498 EN DATE DU 11/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

ALLO DIAGNOSTIC M. FREDERIC SAGET PARC ST FIACRE 53200 CHATEAU-GONTIER

Prélèvement:

Commande ITGA : IT1417-13130 Echantillon ITGA : IT141704-15498 Reçu au laboratoire le : 06/04/2017

Réf. Client :

Commande	860137_2017_04_03_2220_4059	
Dossier client	860137	
Echantillon	FSA0004-030417 - Substrat : beton+platre - Revetement : Tapisserie - 8e etage - chambre	
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en faible quantité en vrac / Peintures multiples en vrac / Papier peint	

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
•	Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau gris en faible quantité en vrac non séparable + peintures multiples en vrac non séparable + papier peint non séparable	META le 11/04/2017	Amiante non détecté		1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 14/22 $\,$ $\,$ N $^{\circ}$ de dossier : 860137





Parc d'affaires Espace Performances Bât K 35760 SAINT-GREGOIRE Tél : 02.99.35.41.41 Fax : 02.23.22.52.27 www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT141704-15499 EN DATE DU 11/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client:

ALLO DIAGNOSTIC M. FREDERIC SAGET PARC ST FIACRE 53200 CHATEAU-GONTIER Prélèvement:

Commande ITGA: IT1417-13130 Echantillon ITGA: IT141704-15499 Reçu au laboratoire le: 06/04/2017

Réf. Client :

Commande	ommande 860137_2017_04_03_2220_4059	
Dossier client	860137	
Echantillon	FSA0005-030417 - Substrat : beton+platre - Revetement : Peinture - 8e etage - chambre	
Description ITGA	Matériau plâtreux beige en vrac / Peintures multiples en vrac	

Préparation:

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META): broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique:

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

	Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
•	Matériau plâtreux beige en vrac non séparable + peintures multiples en vrac non séparable	META le 11/04/2017	Amiante non détecté	3777	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste

VI

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 15/22 N° de dossier : 860137



10. PROGRAMME DE REPERAGE DE LA NORME NF X 46-020

Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante

COMPOSANT de la construction	PARTIE DE COMPOSANT A VERIFIER ou à sonder
	1- Toiture, terrasse et étanchéité
	Plaques en fibre-ciment y compris les panneaux type "sous tuile"
Plaques ondulées et planes	Plaques en matériau bitumineux
	Ardoises composites
Ardoises	Ardoises en fibres-ciment
Bardeaux bitumés (type "Shingle")	
(3)	Pare-vapeur, pare-pluie et autres panneaux structurels
Eléments de sous-toiture	Isolants sous-toiture
	Flocage
Complexe d'étanchéité pour toiture (y compris	Bandes bitumineuses notamment renfort de cuvelage, produits d'accrochage et colle
toiture-terrasse) pouvant être constitué d'une ou	Isolants
plusieurs couches	Complexes asphaltés
production occurred	Conduits de cheminée, de ventilation, etc.
Eléments ponctuels	Tout élément complémentaire à la toiture y compris les chéneaux
Liements policideis	Conduits de ventilation, conduits eaux pluviales
	2- Parois verticales extérieures
	Plaques
	Joints d'assemblages
Panneaux sandwichs	Joints d'étanchéité
T attricady satisfies	Tresses
	Mastics
	Plaques et "bacs" en fibres-ciment
Bardages	Ardoises composites ou fibres-ciment
Bardages Métalliques à simple ou double peau	Revêtement intérieur, peinture
	·
Isolants sous bardages	Flocage, carton
	Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés
Murs et cloison "en dur"	Colle de carrelage Etanchéité extérieure des fondations
	Appui de fenêtre
	3- Parois verticales intérieures
	Flocages
Murs et cloison "en dur"	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP)
	Joints (de dilatation, d'assemblage)
	Flocages
	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant
	une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP)
Poteaux (périphérie et intérieurs)	Joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison avec la poutraison)
	Entourages de poteaux (cartons, fibres-ciment, matériaux sandwich, carton + plâtre)
	Coffrage perdu
	Isolant intérieur
Cloisons légères ou préfabriquées	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (notamment IGH/ERP: tresses,
and the second region of the s	cartons, fibres-ciments
	Flocages
Colored at authors would be a factor of	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant
Gaines et coffres verticaux (vérification des	une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP)
intérieurs et des extérieurs)	Panneaux
	Jonctions entre panneaux
Portes coupe-feu. Portes pare-flamme	Vantaux et joints (sur battants et dormants y compris oculus, etc.)
·	Sous-couches des tissus muraux
Revêtements de murs, de poteaux, de cloisons	Revêtements durs (plaques revêtues d'amiante-ciment, fibres-ciment)
légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres	Colles des carrelages
et des portes coupe-feu et pare-flamme	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
	1





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 16/22 N° de dossier : 860137



	4- Plafonds et faux plafonds
	Flocages
	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment
Plafonds	ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP)
	Panneaux collés, vissés
	Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite).
	Cales de ferraillage
	Flocages
Poutres et charpentes (périphériques et	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant
intérieures) - DEBUT	une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP)
,	Joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison), plaques de ripage
B	Entourages de poutres (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre)
Poutres et charpentes (périphériques et	Coffrage perdu
intérieures) - SUITE	Peintures (intumescentes, bitumineuses, décoratives)
	Rebouchage de trémies
	Jonations avec la façade
Interfaces entre structures	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Calfeutrements
	Joints de dilatation
	Flocages
	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant
Gaines et coffres horizontaux	une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP)
	Panneaux
	Jonctions entre panneaux
	Panneaux et plaques.
	Jonctions entre faux plafonds et structure
	Joints entre panneaux ou plaques
	Pare-vapeur (le pare-vapeur est celui du complexe isolant placé au-dessus du panneau de faux
Faux plafonds	plafond)
raux piaiorius	Isolant de faux plafond (l'isolant à rechercher est celui déroulé ou posé dans le plénum au-dessus
	du panneau de faux plafond)
	Cantonnements (le cantonnement à rechercher est celui constitué dans le plenum en jonction
	entre les cloisons ou murs et le plancher haut supérieur)
	Flocage
Suspentes et contrevents	Protections en plâtre
	Peintures intumescentes
	Peintures intumescentes 5- Planchers et planchers techniques
	5- Planchers et planchers techniques
	5- Planchers et planchers techniques Dalles plastiques
Revêtements de sol y compris revêtements de	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche
Revêtements de sol y compris revêtements de	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment)
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP)
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP)
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, c Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée,	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, c Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée,	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic Tresses
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides)	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic Tresses Manchons
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, c Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée,	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic Tresses Manchons Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides)	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic Tresses Manchons Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours Clapet
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, c Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Câbles électriques	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic Tresses Manchons Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides)	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic Tresses Manchons Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours Clapet
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, c Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Câbles électriques	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic Tresses Manchons Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours Clapet Volets
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, c Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Câbles électriques Clapet/volet coupe-feu.	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic Tresses Manchons Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours Clapet Volets Rebouchage
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, c Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Câbles électriques	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic Tresses Manchons Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours Clapet Volets Rebouchage Ossature Conduit
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, c Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Câbles électriques Clapet/volet coupe-feu.	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic Tresses Manchons Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours Clapet Volets Rebouchage Ossature Conduit Joint d'étanchéité des trappes
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Câbles électriques Clapet/volet coupe-feu. Vide ordures	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic Tresses Manchons Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours Clapet Volets Rebouchage Ossature Conduit
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Câbles électriques Clapet/volet coupe-feu. Vide ordures Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic Tresses Manchons Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours Clapet Volets Rebouchage Ossature Conduit Joint d'étanchéité des trappes 7- Ascenseurs et monte-charges
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Câbles électriques Clapet/volet coupe-feu. Vide ordures	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic Tresses Manchons Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours Clapet Volets Rebouchage Ossature Conduit Joint d'étanchéité des trappes
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Câbles électriques Clapet/volet coupe-feu. Vide ordures Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic Tresses Manchons Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours Clapet Volets Rebouchage Ossature Conduit Joint d'étanchéité des trappes 7- Ascenseurs et monte-charges
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs (en cas de travaux, l'analyse concerne chacune des couches du revêtement) Planchers 6- Conduits, conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Câbles électriques Clapet/volet coupe-feu. Vide ordures Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur et portes palières de l'étage	Dalles plastiques Dalles moquettes avec entre-couche noire Lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche Nez de marche Colles Etanchéité de cuvelage Coffrage perdu Chape maigre (base ciment) Ragréage Rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP) analisations et accessoires intérieurs et extérieurs Calorifugeages, rubans adhésifs Enveloppe de calorifuge Conduit Joints entre éléments mastic Tresses Manchons Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours Clapet Volets Rebouchage Oossature Conduit Joint d'étanchéité des trappes 7- Ascenseurs et monte-charges Portes et cloisons palières





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 17/22 N° de dossier : 860137



8- Equipements divers et accessoires				
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti-condensation, plaques isolantes (interne et externe), tissus, revêtements de câbles métalliques			
9- Installations industrielles				
Equipements et éléments spécifiques à vérifier en fonction du process industriel (fours, étuves, tuyauteries, racks)	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti-condensation, plaques isolantes (interne et externe), tissus			
10- Voies et Réseaux divers				
Conduits	Fibres-ciment			
Revêtement routier	Bitume couche et sous-couche			

OBLIGATIONS EUT EGARD AU DECRET OBLIGATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX FRIABLES):

Faux plafonds

Conformément à l'arrêté du 15 janvier 1998, une grille d'évaluation de l'état de conservation est rédigée pour que chaque faux plafond contenant de l'amiante et ceci par zone homogène. Cette grille d évaluation tient compte, notamment, de l'accessibilité du matériau (hauteur sous plafond), des dégradations recensées (plaque cassée, fissurée, etc.), de l'état de fixation et des supports des plaques (une mauvaise fixation favorise les effets dus aux vibrations).

En fonction des critères énoncés ci-dessus, l'action à entreprendre est définie dans les mêmes conditions que les flocages calorifugeages et ceci par zones réputées homogènes.

Calorifugeages et flocages

Conformément à l'article 3 du décret n°96-97 modifié, une grille d'évaluation est rédigée pour chaque calorifuge et flocage contenant de l'amiante et ceci par zone homogène. Cette grille d'évaluation tient compte, notamment, de l'accessibilité du matériau, de sont degré de dégradation, de son exposition à des chocs, et à des vibrations enfin à l'existence de mouvement d'air dans la zone homogène concernée.

En fonction du résultat obtenu du diagnostic, une note de 1 à 3 est attribuée :

- Une note égale à **UN** (1) se traduit par un contrôle périodique de l'état de conservation du matériau dans les conditions prévues à l'article 3.
- Une note égale à **DEUX** (2) oblige, selon les modalités prévues à l'article 5, à une surveillance du niveau d'empoussièrement dans l'atmosphère par un organisme agrée en microscopie électronique à transmission.
 - Si le niveau d'empoussièrement, est inférieur ou égal à la valeur de 5 fibres / litre, le propriétaire procède à un contrôle de l'état de conservation des matériaux dans les conditions de l'article 3 (triennal).
 - Si le niveau d'empoussièrement est supérieur à 5 fibres / litre, le propriétaire procède à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante. Pendant la période précédent les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mise en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à 5 fibres / litre.
- Une note égale à **TROIS** (3) oblige, le propriétaire à procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues au dernier alinéa de l'article 5. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau inférieur à 5 fibres / litre.





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 18/22 N° de dossier : 860137



OBLIGATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX NON FRIABLES):

 Soit une « évaluation périodique », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

Dans ce cas, l'opérateur de repérage indique que cette évaluation périodique consiste à :

- contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation;
- rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.
- Soit une « action corrective de premier niveau », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.
 A cette recommandation est associé, le cas échéant, un rappel de l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement. Dans ce cas, l'opérateur de repérage indique au propriétaire que cette action corrective de premier niveau consiste à :
 - rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer
 - procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante :
 - veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone;
 - contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.
- Soit à une « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation. Dans ce cas, l'opérateur de repérage indique au propriétaire que cette action corrective de second niveau consiste à :
 - prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante.
 - Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
 - procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée :
 - mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
 - contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

L'opérateur de repérage peut apporter des compléments et précisions à ces recommandations en fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation.





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 19/22 N° de dossier : 860137



11. CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels

Soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 20/22 N° de dossier : 860137



3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- Perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- Remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- Travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-àdire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret n° 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 21/22 N° de dossier : 860137



d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en lle-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
 - du conseil général (ou conseil régional en lle-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux
 - de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Tracabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.





Dossier Amiante Avant Travaux - Page 22/22 $\,\mathrm{N}^\circ$ de dossier : 860137



12. ANNEXES /ATTESTATION D'ASSURANCE/ CERTIFICATION

